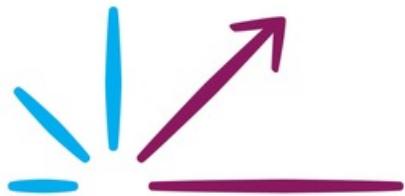


08.09.2023 - 09:10 Uhr

Encourager la voix des enfants et des jeunes: le «baromètre des droits de l'enfant» est lancé!



Baromètre des droits de l'enfant

Zurich, le 8 septembre 2023 – Bien qu'il soit beaucoup question des enfants et des jeunes, nous ne savons guère comment ils se portent vraiment. En Suisse et au Liechtenstein, on manque de données représentatives concernant le bien-être de la jeune génération. En même temps, les enfants et les jeunes ne sont guère interrogés à ce sujet. Avec le « baromètre des droits de l'enfant », la Haute école spécialisée de Suisse orientale (OST) et UNICEF Suisse et Liechtenstein mettent au point un nouvel instrument pour combler ces lacunes et recueillir des données complètes sur la situation des enfants et des jeunes en matière de droits de l'enfant.

On ne peut faire que des suppositions quand il s'agit de savoir comment les enfants et les jeunes vivant en Suisse et au Liechtenstein se portent et où il faudrait intervenir en priorité. En outre, le point de vue des enfants et des jeunes n'est guère pris en compte. Ces problématiques sont également soulevées régulièrement par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU dans le cadre de la procédure d'examen de la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein. Pour répondre à ces exigences, la Suisse et le Liechtenstein doivent mettre en place un mécanisme de surveillance régulier de la situation des enfants et des jeunes. Cette lacune devrait être comblée par le baromètre des droits de l'enfant conçu par UNICEF Suisse et Liechtenstein et l'OST – la Haute école spécialisée de Suisse orientale.

En lançant le baromètre des droits de l'enfant, UNICEF Suisse et Liechtenstein et l'OST mettent en place un instrument qui permettra de recueillir régulièrement des données sur la situation des enfants et des jeunes de manière représentative, dans toute la Suisse et au Liechtenstein, pour tous les cantons et régions linguistiques. Les enfants et les jeunes joueront un rôle actif et seront interrogés directement sur leur bien-être et leurs conditions de vie en tant qu'experts et expertes de leur contexte de vie.

Le baromètre des droits de l'enfant enquête sur le bien-être des enfants et des jeunes afin de mieux savoir dans quelle mesure ils sont protégés, encouragés et incités à participer en Suisse et au Liechtenstein au sens de la Convention des droits de l'enfant. Cette étude montre ainsi comment les droits de l'enfant sont mis en pratique en Suisse et au Liechtenstein du point de vue des enfants et des jeunes.

«Le «baromètre des droits de l'enfant» fournit des données basées sur des preuves qui permettent de savoir comment se portent effectivement les enfants et les jeunes vivant en Suisse et au Liechtenstein et où des mesures doivent être introduites pour améliorer la situation des droits de l'enfant. Il n'existe pas actuellement d'étude

comparable en Suisse et au Liechtenstein qui sonde le point de vue des enfants et des jeunes de façon si étendue.» (Bettina Junker, directrice générale d'UNICEF Suisse et Liechtenstein)

Le baromètre des droits de l'enfant devrait contribuer à combler des lacunes essentielles: des données étendues, représentatives et comparables sont recueillies sur la situation des droits de l'enfant en Suisse et au Liechtenstein. Les enfants et les jeunes sont interrogés directement, ils interviennent de manière participative et leur point de vue est pris au sérieux.

«Les enfants et les jeunes sont des expertes et des experts en ce qui concerne leur contexte de vie. C'est pourquoi la conception de l'étude a une orientation délibérément participative: les jeunes sont associés à la planification et à la réalisation du «baromètre des droits de l'enfant» au cours des différentes étapes du processus, par ex. pour formuler des indicateurs.» (Mandy Falkenreck, OST)

Ce projet démarre en 2023 et est prévu pour une durée de quatre ans. Durant cette période, il s'agira de poser les bases de l'étude, de formuler les indicateurs en associant des enfants, des jeunes et des spécialistes puis de réaliser une première enquête représentative. Les données quantitatives recueillies devraient être intégrées pour la première fois en 2026 dans le rapport du gouvernement suisse concernant la mise en œuvre des droits de l'enfant. Après une première étape de quatre ans, le «baromètre des droits de l'enfant» devrait être mis en application régulièrement comme instrument d'analyse longitudinale.

Contact

Direction du projet

Nicole Hinder, n.hinder@unicef.ch (UNICEF Suisse et Liechtenstein)

Mandy Falkenreck, mandy.falkenreck@ost.ch (OST – Haute école spécialisée de Suisse orientale)

Contact pour les médias

UNICEF Suisse et Liechtenstein

Jürg Keim, Service de presse, 044 317 22 41, media@unicef.ch

A propos de l'UNICEF

L'UNICEF, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, s'appuie sur plus de 70 ans d'expérience dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide d'urgence. L'UNICEF se mobilise dans le monde entier pour la survie et le bien-être des enfants. La réalisation de programmes dans le domaine de la santé, de l'alimentation, de l'instruction, de l'eau et de l'hygiène ainsi que la protection des enfants contre les abus, l'exploitation, la violence et le VIH/sida font partie de ses tâches centrales. L'UNICEF assure son financement uniquement grâce à des contributions volontaires: l'organisation est représentée en Suisse par le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein. UNICEF Suisse et Liechtenstein s'investit depuis 60 ans pour les enfants – ici et dans le monde.

Medieninhalte



Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100004621/100910982> abgerufen werden.